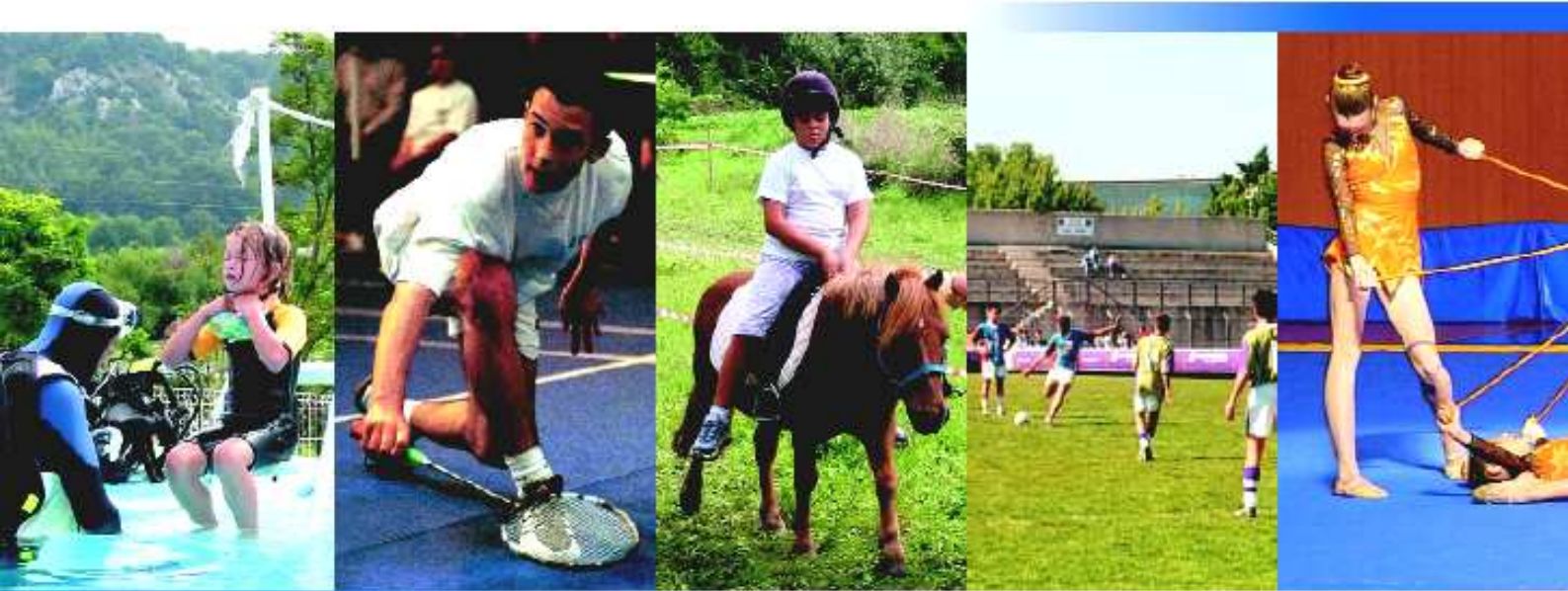


PREPARATION :

BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF
TRONC COMMUN 1^{ER} DEGRE



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

15 Place de la Joliette 13002 Marseille / Tél : 04 91 99 28 50 / Fax : 04 91 99 28 68
E-mail : cdos@13olympique.com / Internet : www.13olympique.com

Le Brevet d'Etat d'éducateur sportif

Le Brevet d'Etat d'éducateur sportif est un diplôme professionnel. Il permet d'accéder aux métiers de l'éducation, de l'animation, de l'organisation ou de la promotion des activités physiques et sportives.

Il se prépare en 2 temps :

- **Une formation commune à tous les sports** (appelée TRONC COMMUN) permettant l'acquisition de connaissances dans les domaines très variés des sciences biologiques, de la psychologie, de la pédagogie, de la communication ou de l'organisation
- **Une formation spécifique** portant sur la discipline sportive choisie.

Pour obtenir un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif, vous devez réussir les examens des deux formations.

CONDITION D'INSCRIPTION :

- Etre titulaire du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
- Etre âgé de 18 ans

Préparation au Tronc Commun du CDOS 13

Notre préparation s'adapte à tous les niveaux scolaires, au rythme de travail, à la disponibilité de chacun, des licenciés sportifs en particulier, qui avec les compétitions et les entraînements n'ont pas toujours le temps de suivre des cours réguliers.

Notre préparation comprend deux formules cumulables :

1. des sessions de 15 séances de cours de 3 heures (6 semaines) accompagnées de 13 devoirs. Chaque session permet de voir tout le programme. **Votre inscription permet de suivre autant de sessions que vous le désirez** pendant deux ans.
2. Une méthode par correspondance pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. La méthode fournie avec ses 13 devoirs vous permettra d'assimiler le programme.

Les 2 formules sont cumulables à votre convenance. Ainsi une personne inscrite par correspondance peut très bien assister aux cours si elle a une possibilité ponctuelle.

Par ailleurs, une personne inscrite aux sessions de cours peut manquer plusieurs cours sans être pénalisée puisqu'elle possédera le travail à réaliser et pourra aussi se rattraper à la session suivante.

Lors de votre inscription, il vous sera fourni

- Une méthode de préparation qui présente les connaissances à acquérir, propose un questionnaire détaillé, des thèmes de réflexion, des conseils pour votre préparation et l'examen, des devoirs de préparation (corrigé type fourni après chaque devoir rendu).
- Un livre : **"Guide de préparation au BEES 1er degré de CAJA, MOURARET, BENET - 7^o édition VIGOT"**.

Calendrier des sessions de cours

Horaires des cours : **lundi de 18h à 21h** et **samedi de 8h30 à 11h30**

Lieu des cours : Maison Départementale de la Jeunesse et des Sports
15 place de la Joliette
13002 MARSEILLE

PREPARATION A L'EXAMEN de AUTOMNE 2010

ECRIT (Séance 1 à 9) :

Du samedi 11 septembre au samedi 9 octobre 2010

ORAL (Séance 10 à 15) :

Du lundi 18 octobre au samedi 6 novembre 2010

(Exceptionnellement cours le jeudi 4 novembre de 18h à 21h)

(Sauf le 1^{er} novembre)

PREPARATION A L'EXAMEN de PRINTEMPS 2011

ECRIT (Séance 1 à 9) :

Du lundi 8 novembre au lundi 6 décembre 2010

ORAL (Séance 10 à 15) :

Du samedi 11 décembre 2010 au lundi 10 janvier 2011

(Sauf du 20 décembre 2010 au 2 janvier 2011)

ECRIT (Séance 1 à 9) :

Du samedi 15 janvier au samedi 12 février 2011

ORAL (Séance 10 à 15) :

Du lundi 14 février au samedi 12 mars 2011

Les cours du lundi et du samedi sont décalés d'une session sur l'autre.
Ainsi un candidat qui ne peut venir que le lundi ou que le samedi pourra assister à tous les cours en deux sessions.

Nous vous recommandons de démarrer votre préparation à l'examen suffisamment à l'avance (trois à quatre mois) et de vous réserver la possibilité de suivre deux sessions.

Inscription à la préparation

- Soit vous renvoyez le formulaire ci-joint accompagné de la photocopie de votre licence sportive de l'année en cours et du règlement par chèque bancaire ou postal (**pas de mandat**).
- Soit vous vous inscrivez sur les lieux du cours.

Coût de la préparation

Candidats possédant une licence sportive :..... 230 Euros
(Photocopie fournie)

Candidats sans licence sportive :..... 280 Euros

AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué pour quelque motif que ce soit. Vous gardez le bénéfice de votre inscription pendant deux ans à dater du jour de votre inscription.

Renseignement

Carine CHAUVIERE, Chargée de la formation au CDOS 13

Tel : 04 91 99 28 55

E-mail : carine.chauviere@13olympique.com

N'oubliez pas de vous inscrire à l'examen ...

Le CDOS ne se charge pas de votre inscription à l'examen

L'examen étant régional, les dates des sessions d'examen annuelles sont fixées par chaque Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports. Pour les académies de Nice et Marseille les prochaines sessions d'examen auront lieu le :

Examen d'automne 2010 (ANTIBES)	Ecrit : 16 octobre 2010 Oral : semaine du 15 au 18 novembre 2010 Inscription à la DRJSCS : avant le 16 août 2010
Examen de printemps 2011 (AIX-EN-PROVENCE)	Ecrit : 26 février 2011 Oral : semaine du 14 au 18 mars 2011 Inscription à la DRJSCS : avant le 26 décembre 2010

Il vous appartient de vous inscrire auprès de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale de votre département (**DDJSCS 13** : Technopôle de Château Gombert, 160 rue Albert Einstein, CS 90002 – 13453 MARSEILLE Cedex 13. Tel : 04 88 08 91 00), **au plus tard deux mois** avant la date d'examen que vous aurez choisie.